



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

construction

Question écrite n° 65255

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité sur le soutien de l'État en faveur de la construction de logements. Le logement est aujourd'hui l'un des trois premiers postes du budget de nos compatriotes, qui éprouvent des difficultés croissantes à devenir propriétaires, voire à louer des habitations correspondant à leurs besoins. Parallèlement, le secteur de la construction connaît une crise sans précédent tant dans les zones urbaines dites tendues que dans les secteurs ruraux ou périurbains. Selon les dernières statistiques disponibles, le nombre de projets de construction est en baisse de 8 % sur les douze derniers mois. Le Gouvernement a annoncé à la fin du mois de juin 2014 la mise en œuvre d'un plan en faveur de la relance de la construction afin de développer l'offre de logements disponibles et d'aider les ménages, quelle que soit leur situation, à se loger. Il apparaît notamment que les normes de construction et d'urbanisme, trop nombreuses et souvent empilées, constituent un frein à la mise en chantier de nouveaux logements en raison des coûts qu'elles engendrent. Dans cette perspective il lui demande de lui préciser les mesures concrètes envisagées pour simplifier les normes de construction afin de faire baisser les coûts de construction et débloquer les mises en chantiers de nouveaux logements.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65255

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 septembre 2014](#), page 8198

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)